



## Peut-on revenir sur un désaveu de paternité

Par **webdesign**, le **12/01/2011 à 23:34**

Bonsoir, je viens vous demander un conseil: j'ai appris à l'age de mes 12 ans que mon père n'était pas le mien je n'ai appris que la vérité à l'age de mes 18 ans et c'est ma grand mère maternelle qui a fait pression sur mon père biologique pour qu'il fasse un désaveu de paternité car ils avaient une trop grande différence d'âge. Ceci dit je suis en contact avec mon père (le vrai) et je souhaiterais pouvoir reporter à nouveau son nom car quand je suis né j'avais le sien. Hors je cherche partout sur le net mais en vain donc j'aurais voulu savoir s'il existait une action en justice pour pouvoir porter se nom à nouveau ou alors pour faire casser ce désaveu de paternité? Je vous remercie d'avance d'avoir pris le temps de lire et de vos réponses...

Par **Claralea**, le **12/01/2011 à 23:37**

Bonsoir, vous portez quel nom aujourd'hui, celui de votre mère ou vous avez ete reconnu par un autre homme et portez son nom ?

Par **webdesign**, le **12/01/2011 à 23:38**

Non en faite j'ai toujours refusé de porter le nom de mon beau père et donc oui je porte toujours à l'heure actuelle celui de ma mère.  
Cordialement